

# JPMorgan Investment Funds - Global Macro Sustainable Fund (Le « Compartiment »)

Le Gestionnaire financier apporte les modifications présentées ci-après à la politique d'exclusion et à la Principale exposition du Compartiment avec effet au 20 juillet 2026.

La politique d'exclusion du Compartiment est mise à jour, comme indiqué plus en détail à la page suivante, afin de l'aligner davantage sur le cadre de la politique d'exclusion de JPMorgan Asset Management ainsi que sur les politiques des compartiments similaires gérés par le Gestionnaire financier.

Au sein du Prospectus, les sections Principale exposition et Informations précontractuelles en vertu du SFDR de l'UE du Compartiment sont également mises à jour aux fins suivantes :

1. suppression de la mention relative à l'absence de « position acheteuse sur des indices qui sont composés d'au moins 30% de titres figurant sur des listes d'exclusion » ; et
2. augmentation de la limite d'exposition acheteuse globale aux titres exclus via des produits dérivés, de 5% (delta actions) à 10% (exposition nette aux actions).

Ces modifications visent à élargir l'univers d'investissement du Compartiment et ne devraient pas avoir d'incidence notable sur son mode de gestion ou son profil de risque.

Si ces changements ne correspondent pas à vos exigences d'investissement, vous pouvez demander le rachat de vos actions, sans frais, conformément aux conditions du Prospectus.

A moins qu'ils ne soient spécifiquement définis dans le présent document, ou si le contexte en exige autrement, les termes commençant par une lettre majuscule auront la signification qui leur est donnée dans le Prospectus.

Pour toute question concernant cette modification ou tout autre aspect relatif à JPMorgan Investment Funds, veuillez vous adresser au siège social ou à votre représentant local habituel.

Exclusion	Critères	Critères actualisés	Seuil de revenus – Niveau actuel	Seuil de revenus – Niveau proposé
Combustibles fossiles	Extraction, distribution ou raffinage de charbon thermique (houille et lignite)	-	>0% des revenus	>1% des revenus
	Production, exploration ou distribution de charbon métallurgique	-	>5% des revenus	-
	Exploration, extraction, distribution ou raffinage de pétrole/gaz	Exploration, extraction, distribution ou raffinage de pétrole	>5% des revenus	>10% des revenus
	Exploration, extraction, distribution ou raffinage de pétrole/gaz	Exploration, extraction, production ou distribution de gaz	>5% des revenus	>50% des revenus
	Production de pétrole/gaz non conventionnel (forage en Arctique, pétrole/gaz de schiste, sables bitumineux, schistes bitumineux, gaz de houille, gaz de charbon)	Pétrole et gaz non conventionnels	0% des revenus	0% des revenus
	Services complémentaires liés aux combustibles fossiles	-	>50% des revenus	-

Exclusion	Critères	Critères actualisés	Seuil de revenus – Niveau actuel	Seuil de revenus – Niveau proposé
Production d'électricité	Charbon thermique*	-	>0% des revenus	>5% des revenus
	Pétrole/gaz	-	>5% des revenus	-
	Nucléaire (capacité et revenus)	-	>30% des revenus	-
	Production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100gCO2e/kWh	-	>50% des revenus	>20% des revenus
Armes	Production et distribution d'armes conventionnelles (en ce compris les équipements militaires, les armes à feu civiles et leurs composants)	Armes conventionnelles	>5% des revenus	>10% des revenus
	Services complémentaires liés aux armes conventionnelles	-	>50% des revenus	-
	Armes controversées	-	>0% des revenus	>0% des revenus
	Armes nucléaires	-	>0% des revenus	>0% des revenus
Tabac	Production		>0% des revenus	
	Distribution		>5% des revenus	
	Services	Production, vente au détail, distribution	>10% des revenus	>0% des revenus
	Services complémentaires liés au tabac		>50% des revenus	
Jeux d'argent	Production, distribution	-	>5% des revenus	-
	Concession de licence, opérations, support	-	>10% des revenus	>10% des revenus
	Services complémentaires liés aux jeux d'argent	-	>15% des revenus	-
Divertissement pour adultes	Production		>0% des revenus	
	Vente au détail, distribution	Producteur, détaillant, distributeur	>5% des revenus	>5% des revenus
	Services complémentaires liés aux divertissements pour adultes		>50% des revenus	
Alcool et cannabis	Production, distribution	-	>5% des revenus	-
	Services complémentaires liés à l'alcool et au cannabis	-	>50% des revenus	-

Pour toute question sur ce qui précède, veuillez contacter le Siège social de la SICAV ou votre conseiller habituel. La dernière version du prospectus, le document d'informations clés (DIC) ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, traduits en français et/ou en néerlandais, sont disponibles gratuitement sur demande au siège social du Fonds ou auprès du représentant local du Fonds et également sur notre site [www.jpmorganassetmanagement.be](http://www.jpmorganassetmanagement.be).

Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site de la Beama [www.beama.be](http://www.beama.be) et sur notre site [www.jpmorganassetmanagement.be](http://www.jpmorganassetmanagement.be).

**La SICAV**

**Nom:** JPMorgan Investment Funds

**Forme juridique:** SICAV de droit Luxembourgeois

**Type de fonds:** OPCVM

**Siège social:** 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg

LV-JPM57892 | BE\_FR | 06/26